

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

A Il reçoit annuellement 28 quartec...
B Cette pension dérive
1. Du Gouvernement...
2. De donations volontaires...
3. Des contributions annuelles...

La pension des Régens de Douvrens...
Elle est sans doute insuffisante...

Fait le 10. Mars 1799 par moi
Sous signé

François Louis Bonnetance
Régens au dit Douvrens
& Nizery

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Seconde Régence d'Epalinges

Aux Croisettes & chez les Baud.

C'est deux maisons isolées, les plus rapprochées pour les enfans

Elles appartiennent à la Commune d'Epalinges

De la Paroisse des Croisettes Agence d'Epalinges

De Lausanne

Du Léman.

Les maisons les plus éloignées sont d'environ 1/4 d'heure

La Girarde a 8 maisons
Le Dornalot ... 8 maisons
chez les Chapuis 10 maisons.
La Guillière ... 10 maisons.

La Girarde, le Dornalot, & chez les Chapuis sont du ressort de l'école des Croisettes
La Guillière & maisons voisines sont du ressort de l'école chez les Baud.

La majeure partie des enfans sont éloignés à peut près de 1/4 d'heure, & le reste tant soit peu moins

L'école des Croisettes en produit 40
Celle de chez les Baud ... 20

228 H.D.

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? } Environ demi heure
- a. Leurs noms. } A Spalinge, en Venne, en Monvernoy, & la Tabénire
en Maublesson & (chez) les Blans.
- b. Leurs distances réciproques. } a peut pres de demi heure.

I I.

INSTRUCTION.

- 5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? } La Lecture la Religion, l'écriture l'arithmétique
la musique &c
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? } On la tient toute l'année reserve le congé des Moines
& vendanges
- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? } Testaments, Catechismes d'observato, Passages d'Aumes.
- 8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés? } Du plus au moins bien
- 9°. Durée de l'école chaque jour? } Environ deux heures chaque école
- 10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? } suivant leur capacité

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

- 11°. Instituteurs.
 - a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? } Le ministre en fait l'apanage & était Brevet du Roi
 - b. D'où est-il? } Du lieu même
 - c. Son nom } Jean Philippe Baud

229

(3)

- d. Son âge. } 56 ans
- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? } Deux garçons
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? } Environ 10 ans
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? } Nulle part, sa profession est Tisserand
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? } Il n'a d'autre office
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? } Environ 60.
 - a. En hiver, } soit garçons ou filles. } En hiver ils fréquentent Au nombre sus dit
 - b. En été, } En été environ la 1/3

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école. } Il ne possède aucun terrain
 - a. Possède-t-elle de pareils fonds? } Point.
 - b. Quelle en est la valeur? }
 - c. Source des revenus. } La commune lui paye annuellement 72 L
La Nation donne annuellement un sac de blé & un sac d'avoine
 - d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? } Non
de deux moules de verme bois de sapin qui ne vaut point de chose que la voiture.
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? } Non
- 15°. Bâtiment de l'école.
 - a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? } En bon état
 - b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? } Il n'y a qu'une chambre dans chaque bâtiment
destinée pour école enore beaucoup embarrassée
 - c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? } Pas du tout
 - d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. } Les Propriétaires des Maisons.

